



ARNAY INFO

Vivre à Arnay

www.arnay-le-duc.com

Dans ce numéro

Le Mot du Maire	1
Etat Civil Recensement	2
Echos de la commune	3
Infos associations	4
Centre Social	5
Environnement l'Arroux	6
Environnement déchets	7
Si Arnay m'était conté	8

Horaires d'ouverture de la Mairie

Tél 03 80 90 03 44

Du lundi au Jeudi

10h – 12h

14h00 – 16h00

Le Vendredi

10h00 – 16h00

sans interruption

Octobre 2017

N°78



Mes Chers Amis,

Nous, Maires de petites communes, nous sommes très inquiets. En effet, notre collectivité locale a fait ses preuves par sa capacité de gestion en maîtrisant les dépenses de fonctionnement, et ce malgré la forte baisse des dotations de l'Etat et le poids des nouvelles directives.

Pour Arnay le Duc l'évolution des dotations est passée de 640 355 en 2013 à 483 703 en 2016 soit - 32,4%

Le total produits impôts et taxes en 2013 était 869 321 et de 713 111 en 2016, soit - 22%.

Selon les normes nouvelles, nous devons investir dans les prochaines années près de 300 000 € de travaux pour l'assainissement et la station d'épuration.

Parlons également de l'exonération à 80 % de la taxe d'habitation ; coût à la collectivité : près de 170 000 € qui sera soit disant financée; quand on pose la question, pas de réponse.

Enfin, comme le souligne M. André LAIGNEL, Vice-président de l'AMF, la capacité d'adaptation des élus locaux, a atteint ses limites. Selon lui, tout nouvel effort financier demandé aux collectivités locales, risque d'affaiblir encore les services publics locaux, d'où l'obligation de contracter les investissements... .

Ce sont les derniers beaux jours, profitons-en.

Retour au travail : voilà le programme... (les choix faits par notre Conseil Municipal au début d'année 2017 lors du vote du budget).

L'aménagement de l'Arroux dans la traversée d'Arnay-le-Duc, vous trouverez un très bon article dans les pages suivantes.

Il nous reste la plantation des herbes et des arbres qui sera finalisée à la fin de l'année.

Les travaux de reconstruction du mur de la MRAT ont commencé sous la conduite de Mme l'Architecte en Chef, Isabelle BLONDIN.

Les travaux de mise aux normes du magasin Bio situé Place Bonaventure des Périers sont terminés. Le magasin a été inauguré le 29 septembre 2017 sous la présidence de M. Patrick MOLINOZ, Maire de Venarey-Lès-Laumes et Président du Pays de l'Auxois Morvan.

Travaux d'accessibilité dans les bâtiments communaux dans la mairie d'Arnay-le-Duc. Travaux dans les vestiaires et sanitaires du bâtiment situé à l'Etang Fouché réalisés par l'entreprise Jean-Pierre BROCHOT.

Courant octobre 2017, vont démarrer les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques sous la conduite du SICECO dans les rues Saint-Honoré, rue Jacob, 4 rue des Trois Tourelles, rue Jean Maire, Place Saint-Honoré et rue César Lavirotte.

Actuellement, deux dossiers techniques et financiers sont à l'étude.

La rénovation et la mise aux normes de l'Ancien Centre Social, ce dossier est confié à la Commission de l'Urbanisme.

En participation avec ORVITIS, le réaménagement du quartier Pasteur, en attente des accords des différents financeurs pour le démarrage des travaux.

Quelques dossiers sont toujours à l'étude et en attente auprès du SICECO, en particulier :

L'étude d'une chaufferie bois dans le quartier école primaire, maternelle et collège.

L'étude de panneaux photovoltaïque sur la toiture du foirail municipal.

Lors du dernier Conseil Municipal, l'ensemble des Conseillers et Conseillères a voté, dans le contexte économique et environnemental actuel, une modification de l'éclairage public de la ville, qui ne fonctionnera plus de 23h00 à 5h00, ce qui nous permettra une économie de 20 %. Voilà mes amis, un bien triste bilan pour une fin d'année qui s'annonce difficile, mais gardons le cap, soyons ambitieux pour notre ville, soyons imaginatif pour Arnay-le-Duc. Bonne rentrée, bon courage à vous tous.

Claude CHAVE,
Maire d'Arnay-le-Duc

ETAT-CIVIL

NAISSANCE

Éthan FICHOT – domicilié à Arnay-le-Duc le 4 juillet 2017

Leylanie, Adeline, Annick LENEVEU – domiciliée à Arnay-le-Duc le 2 août 2017

MARIAGE

Yohann MAURICE et Julie, Colette, Marthe MOLARD – domiciliés à Arnay-le-Duc mariés le 3 juin 2017

Arnaud, Daniel, Louis NICOLARDOT et Isabelle, Sylvie, Françoise BLONDIN – domiciliés à Arnay-le-Duc le 30 juin 2017

Michaël MONIN et Adeline, Marie, Christiane MILLOT – domiciliés à Lantenay (Côte-d'Or) – le 15 juillet 2017

Jean, Paul, Marie PINCZON du SEL et Claire, Marie SOURIEAU – domiciliés à Versailles (Yvelines) et à Arnay-le-Duc – le 28 juillet 2017

La déclaration préalable de travaux Cerfa n°13703*06 permet de réaliser des travaux sur une maison individuelle (extension, modification de l'aspect extérieur, ravalement de façade), de construire une annexe à son habitation (piscine, abri de jardin, garage...) ou d'édifier une clôture.
Le secrétariat de mairie est à votre service...

DECES

Gisèle, Jacqueline DEVILLARD veuve DELDICQUE – 87 ans domiciliée à Arnay-le-Duc – Hôpital Local – le 3 juin 2017

Didier, Marc, Louis LEROUX – 55 ans – domicilié à Arnay-le-Duc – le 26 mai 2017

Jean-Louis, Bernard BERTRAND – 63 ans – domicilié à Arnay-le-Duc – Hôpital Local – le 3 juin 2017

Alain, Louis, Edmond DUCHESNE – 56 ans – domicilié à Arnay-le-Duc – le 9 juin 2017

Camille, Jean, Marie BOULEZ – 89 ans – domicilié à Viévy le 27 juin 2017

Joël, Bernard KRUKLY – 63 ans – domicilié à Arnay-le-Duc le 16 juillet 2017

Henri, Robert, BERNOT – 88 ans – domicilié à Arnay-le-Duc – Hôpital Local – le 25 juillet 2017

Armand, Roland, Edmond, Edouard LIÉBAUT – 88 ans – domicilié à Saint-Prix-les-Arnay – le 28 août 2017

Alcino CONDE – 83 ans – domicilié à Arnay-le-Duc – le 29 août 2017

Marie, Bernadette, Marcelle HERVOT veuve PAJE – 81 ans domiciliée à Arnay-le-Duc – le 7 septembre 2017

Marie, Thérèse, Emilienne KAY veuve AMICE – 77 ans – domiciliée à Arnay-le-Duc – le 21 septembre 2017



Toute la population d'Arnay le Duc sera recensée entre le 18 janvier et le 17 février 2018

ooooo

Les communes de moins de 10 000 habitants font en effet l'objet d'une collecte tous les 5 ans auprès de l'ensemble de leur population, organisée par la Mairie et l'Insee. Et cette année, vous êtes concernés.

Un agent recenseur se rendra donc à votre domicile à partir du 18 janvier 2018. Vous pourrez le reconnaître grâce à sa carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire. Il vous remettra une feuille pour le logement recensé, un bulletin individuel pour chaque personne vivant dans ce logement et une notice d'information sur le recensement. Si vous le souhaitez, l'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires.

L'agent recenseur vous proposera également de répondre aux questionnaires sur internet: le-recensement-et-moi.fr, c'est encore plus simple car cela évite un second passage à l'agent recenseur.

Les quelques minutes que vous prendrez pour répondre aux questionnaires sont importantes. La qualité du recensement dépend de votre participation. C'est avant tout un acte civique, mais aussi une obligation légale en vertu

de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

Les personnes qui souhaitent effectuer le recensement en tant qu'agent recenseur sont invitées à faire acte de candidature en mairie avant le jeudi 30 novembre 2017.

CROSS DU 11/11/2017 : En raison du nombre élevé de participants, l'inscription sur place est hasardeuse et déconseillée. Coureurs, soyez sympas avec le secrétariat qui doit en même temps gérer les inscriptions et les classements :

INSCRIVEZ-VOUS A L'AVANCE, de préférence avant le 4 novembre, même si votre participation n'est pas certaine.

En arrivant, vous n'aurez qu'à retirer votre dossard : pas de queue, pas d'erreurs avec des bulletins trop vite remplis, pas de stress... Bulletin à télécharger sur www.fucheycross.fr ou à retirer à l'Office de Tourisme du Pays d'Arnay-Liernais.

A partir de poussins, fournir un certificat médical

Engagement gratuit - Retrait des dossards sur place à partir de 10h30 - **Infos :** site officiel du cross www.fucheycross.fr

Journée Nationale du 25 septembre

Cette journée est destinée à témoigner la reconnaissance de la Nation envers les Harkis, de la République française envers ses anciens supplétifs pour leur engagement et les épreuves qu'ils ont endurées aux côtés de l'armée française durant la guerre d'Algérie. Gérard Dambrun a donné lecture du message de Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées.



A l'occasion de la fête patronale d'Arnay le duc, la commission municipale des fêtes et cérémonies avait mis en place une animation avec le concours des forains. La musique municipale et les Chirpy Girls de Chevigny St Sauveur avaient animé cette inauguration 2017. Les Coureurs de Toits de Chassenay avaient également participé au cours de cette période festive à l'organisation d'une parade de vélos décorés qui a été annulée en raison d'aucune inscription à l'office de tourisme, malgré la presse locale, les affiches, les réseaux sociaux, l'affichage dans les commerces qui avaient largement informé la population du canton. Un grand merci à la musique municipale pour leur prestation, aux forains pour leur collaboration et aux responsables d'associations qui ont manifesté leur soutien par leur présence.



TOUR DE CÔTE D'OR 2017

Le départ de la seconde étape 168 km (2 parties) a été donné par Claude CHAVE samedi 12 août. Une centaine de coureurs étaient au départ de la 1ère demi-étape: **Arnay le Duc - Epoisses** et la 2ème demi-étape: **Baigneux les Juifs - Chatillon sur Seine**.

gneux les Juifs - Chatillon sur Seine.



Le Maire, Claude Chave et Patrick Molinoz, Président du Pays Auxois-Morvan ont inauguré le 29 septembre, l'Épicerie d'Arnay. Mélanie Mellier vous propose des produits biologiques, ainsi que des produits locaux et régionaux.

ARNAY LE DUC

Samedi 18 novembre 2017

"LA VIE DE MONSIEUR TOUT LE MONDE MAIS EN PIRE"

Même pas peur!

20H30

SALLE PIERRE MEUNIER

12 €

ONE MAN SHOW INTERACTIF

GUILLAUME PIERRE

Mise en scène de MICHELE BEAUMONT

Organisé par **festival d'Arnay**

AIKIDO - JUDO - KARATE - GYM TONIQUE (Reprise des cours)

AIKIDO et AIKITAISO lundi 19h/21h - Jeudi AIKITAISO 19h - Claude Taccard 03 80 20 21 42

JUDO : mardi - petits de 17h30/18h30, ados 18h30/20h, adultes 20h/21h30 - Emmanuel Goutorbe 06 81 88 87 77

KARATE : mercredi 18h30 - Christian Seguin 03 80 90 05 52

GYM TONIQUE : vendredi 19h15/20h15 - Valérie BRISBAERT 06 23 43 71 35

Contact Philippe PORCHERET (Président du Club) 06 74 81 32 02



ASSOCIATIONS

MISSION LOCALE D'ARNAY LE DUC

Les jours et horaires d'ouverture :

Lundi-mardi-jeudi : 8h30-12h00-13h30-17h00

Mercredi : 8h30-12h30

Conseiller : **Nasser HAMRAOUI**

Conseiller en insertion professionnelle

**Mission locale rurale de l'arrondissement
de Beaune - Antenne Arnay le Duc**

1 rue de la 1^{ère} Armée française - 21230 Arnay le Duc

Tél. : 03 80 90 05 15

nasser.hamraoui@milobfc.fr

Jeunes d'Autrefois

Une fois, n'est pas coutume pour évoquer la rentrée du club de l'espoir du canton d'Arnay le duc. C'est autour d'un barbecue généreux que les membres du club ont fait la reprise dans une ambiance très conviviale. Vous souhaitez participer aux animations du club, contactez la présidente Christiane Porcheret au 03 80 90 17 58.



Antoine Pereira et Joseph Drouhin en action...



Association des Visiteurs de Malades dans les Hôpitaux

Association nationale de 8000 bénévoles environ et une centaine pour notre département. Chaque année, l'association rend visite aux personnes hospitalisées dans le département dont Arnay le Duc avec une distribution d'un petit cadeau à Noël en présence de Claude CHAVE.

Pour la sortie annuelle de l'association, le Docteur Henry GARCHER président de VMEH avait organisé une visite dans notre ville, de la Maison régionale des Arts de la table et un repas apprécié Chez Camille.



ARNAY LE DUC

Salle Pierre Meunier

Samedi 2 Décembre 2017

Ouverture des portes à 18h30

Début des Jeux à 20h00

SUPER-LOTO

GROS LOT D'UNE VALEUR DE 700€

Téléviseur, Ordinateur portable, Lave linge, Smartphone, Cafetière, Tablette internet 7, Jambon, Rosette, Vins, Crémant de Bourgogne, Bon d'Achat, Panier Garni, Matériel de Bricolage, Jeux...

**PRIX DES CARTES : 7€ La Carte,
13€ les deux, 20€ les trois,
25€ la carton de 6 cartes**

Tirage Numérique (En 18 parties)

SUPER TOMBOLA

Gros Lot un Téléviseur !!

Organisé par l'AJPA et JPA Retro

BUFFET-BUVETTE

**Gaufre, Crêpe, Sandwich,
Hot Dog, Pâtisserie....**

**Pour tous renseignements et inscriptions :
03 80 64 37 09**

RC : 484 125 547 00014 – Code APE : 926C

L'ADMR du Canton d'Arnay le Duc

organise sa traditionnelle choucroute le dimanche

26 novembre 2017 - 12h à la Cité Saint Laurent

23 € - Inscriptions : 03 80 84 87 39

03 80 90 17 58



Association Omnisports Arnétoise

FUCHEY CROSS - 50^{ème} ÉDITION DU CROSS D'ARNAY-LE-DUC

SAMEDI 11 NOVEMBRE 2017

A CETTE OCCASION LA SECTION ATHLÉTISME DE L'AOA ORGANISE UN

DINER DANSANT

A LA SALLE SAINT LAURENT D'ARNAY-LE-DUC

A PARTIR DE 19H00

Tarif : Adultes 20 Euros – Enfants -12ans 12 Euros

Renseignements et Réservation avant le 28/10 auprès de c.cramette@neuf.fr – 06 98 85 80 16 ou christophe.maniere@vnf.fr – 06 65 64 35 35

**4ème Cyclocross de Fouché
19 novembre 2017**

Activités socioculturelles : la saison 2017/2018 démarre !

De septembre 2017 à juin 2018 le Centre Social offre un large choix d'activités pour tous les publics : S'inscrivant dans la continuité des autres années avec les activités habituelles de l'association et de nouvelles propositions pour cette saison. Le programme ci-dessous à découvrir :

Les activités

Pour les adultes :

Sophrologie mercredi de 09h45 à 11h15 et vendredi de 10h30 à 11h30.

Yoga lundi de 09h30 à 11h00 et de 17h30 à 19h00

Gym seniors mardi de 16h00 à 17h00.

Gym assouplissement mardi de 18h00 à 19h00 et **nouvel horaire** le vendredi de 18h30 à 19h30.

Vannerie en rotin les vendredis de 17h45 à 18h45 en semaine impaire et les samedis de 09h30 à 11h30 en semaine paire. Une journée par mois afin de fabriquer la totalité d'un panier en rotin.

Peinture le vendredi de 19h00 à 21h00

Les nouveautés pour les adultes :

Pilates adulte vendredi de 17h15 à 18h15 et sénior mardi de 14h30 à 15h30.

Théâtre le jeudi de 19h00 à 20h30

Anglais: apprentissage de la langue par la conversation, adapté aux débutants les mardis de 18h30 à 19h30

Remue-méninges : des jeux originaux pour stimuler, muscler son cerveau les samedis matins de 10h30 à 12h00.

Ecrire sa vie, pour le plaisir : atelier d'écriture les samedis une fois par mois de 14h30 à 16h30.

Pour tous les publics : Yoga du Rire les mardis de 19h30 à 20h30, **Nouveau !** Relaxation bien être les jeudis de 18h00 à 20h00 et atelier parents enfants les mercredis de 10h00 à 11h00.

Pour les enfants : **Nouveau !** Théâtre les jeudis de 17h30 à 18h45.

Dessin le vendredi de 17h30 à 18h30.

Le mois de septembre marque la rentrée pour le Centre Social avec une nouvelle donnée pour cette saison 2017/2018 : les tarifs des activités sont en fonction du quotient familial. Devant un constat de la montée de la précarité et de la baisse du niveau de vie, l'association adapte ses tarifs afin de les rendre plus accessibles.

Pour toutes les activités ci-dessus, veuillez prendre contact avec le Centre Social pour en savoir plus et les inscriptions sont à faire auprès de l'accueil dans les horaires d'ouverture: du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et fermeture à 18h30 les mardis soir. 03.80.90.17.55

APPEL A BENEVOLES !

Votre Centre Social est de plus en plus sollicité mais ce succès engendre également un surcroît d'activité qui nécessite le soutien de tous !

Le portage de repas à domicile : plus de soixante repas livrés et maintenant 2 tournées.

Vous possédez le permis de conduire et vous disposez de temps libre (*à compléter des horaires et des jours de livraison*) : **contactez le Centre Social** pour donner vos préférences de jours et de dates, à la semaine, dans le mois ou plus ! Vous ne serez jamais seul : vous serez toujours accompagné par un autre bénévole qui connaît l'itinéraire des tournées !

L'accompagnement scolaire : de plus en plus d'enfants sont inscrits, des petites classes au collège.

Vous possédez une expérience professionnelle ou personnelle en la matière et vous disposez de temps libre (les jours et les horaires sont : le lundi et le jeudi de 17 à 18 heures 30, le mercredi de 9 heures 30 à 11 heures 30 pour les classes élémentaires ; le lundi et le jeudi de 17 à 18 heures 30 pour les collégiens) : **contactez le Centre Social** pour donner vos préférences.

Il s'agit d'apporter une aide aux devoirs ou leçons mais plus globalement d'apprendre aux enfants à s'organiser et à vivre mieux leur scolarité. Les animateurs (professionnels ou bénévoles) seront évidemment disponibles pour faciliter votre contribution.

D'avance merci de votre engagement qui contribue à faire vivre la solidarité à laquelle chacun doit bénéficier !



La Commune et Orvitis en partenariat

Les habitants se sont mobilisés pour découvrir le projet d'aménagement des espaces extérieurs du quartier Pasteur réalisé par la cabinet Mayot&Toussaint, mais aussi pour partager un moment de convivialité autour d'un café-viennoiseries offert par la ville d'Arnay-Le-Duc.

ENVIRONNEMENT

En juin 2015, le bulletin municipal n°71 vous avait présenté le projet de restauration hydro morphologique de l'Arroux sur 360 m. La réalisation était prévue pour septembre 2016, mais cette fois, c'est terminé. En moins d'un mois, l'Arroux a retrouvé un nouveau visage. Des filets protègent les semis qui font déjà leur apparition. Quelques végétaux sont en attente de plantation pour finaliser ces travaux qui ont été réalisés par l'Entreprise Chenot de Gerland, sous le contrôle du maître d'œuvre, la société Artélia. Le coût de ces travaux s'élève à 78000€ ht, financé à 80% par l'agence de bassin Loire-Bretagne et la Région. La fédération départementale de pêche apporta son concours technique pendant la période des travaux afin de sauvegarder la faune piscicole. Les photos ci-dessous AVANT sont de mi-juillet 2017, APRES de mi-septembre et permettent d'évaluer le changement visuel des lieux.



SACS POUBELLE EVENTRES

Un container peut y remédier !

Que pensez de notre environnement quand de bon matin de nombreux déchets sont répandus sur la voie publique ? Les chats ou autres animaux, sont passés par là, laissant derrière eux un spectacle plus que désolant.

Pour rappel, les agents de la Communauté de Communes assurent la collecte des sacs et conteneurs d'ordures ménagères. Toutefois, leur mission ne prévoit pas le ramassage des déchets éparpillés au sol. C'est aux habitants, détenteurs de leurs déchets qu'en revient la responsabilité.

L'acquisition d'un container éviterait ce genre de désagrément. La Communauté de Communes en propose à la vente (*).

Besoin d'être renseigné ? Adressez vous au service déchets 03 80 90 18 36

Respecter les jours de collecte !

Il a été observé qu'à certains endroits de la ville, les poubelles d'ordures (en grande majorité des sacs) sont sorties dès le lundi matin, dimanche voir samedi ! pour un ramassage prévu le mardi matin.

Le respect des jours de collecte des ordures ménagères contribue à la propreté de notre ville. Vous êtes, par conséquent, priés de sortir vos poubelles, la veille du ramassage : le lundi soir à partir de 18h, pour une collecte planifiée le mardi matin.

Merci de respecter ces consignes de salubrité publique et collective, et qui plus est, en milieu rural. En cas de non respect, des sanctions seront prises envers les habitants récalcitrants.

(*) conteneur 140 l : 51 euros
conteneur 240 l : 60 euros

Une déchetterie est à votre disposition pour ce type de dépôt. →

Les horaires d'ouverture du 1/10 au 30/03 :

Lundi et mercredi de 14h à 17h

Vendredi et samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h



Parking face au Dauphiné



Un manque de civisme répréhensible !



Derrière Carrefour Contact

VOYAGE DU FLEURISSEMENT AVEC L'OFFICE DE TOURISME

C'est en Franche-Comté, que Luc Balizet avait organisé le voyage annuel. Une première visite conduisait les participants à Saint Julien les Montbéliard, village 4 fleurs puis à Luze (4 fleurs). A remarquer, l'excellent accueil qu'avait réservé ces 2 communes. Le restaurant « Le Pré Serroux » de Champagny (70) était au programme (photo P.E.). L'après-midi se terminait par la visite du jardin des Rouges Vis (classé Jardins Remarquables) à Frahier et Chatebier.



Si Arnay m'était conté...

DU "MAÎTRE DES HORLOGES"⁽¹⁾...

... et d'ARNAY-LE-DUC



Le portrait officiel du Président Emmanuel MACRON est arrivé à la mairie d'Arnay-le-Duc le 28 juillet. Parmi les objets symboliques qui apparaissent à ses côtés, on remarque une petite pendule, celle que l'on vit dans le salon Murat de l'Élysée chaque mercredi, au centre de la table du Conseil des ministres, entre le Président et le Premier ministre, et ce, sous nos 7 derniers chefs d'État. Aujourd'hui, elle trône encore sur cette table lorsque le Président réunit un conseil élargi.



Mobilier national
inv. GML/8213/000

Cette célèbre pendule portable, à cadran avant et arrière, fut réalisée par **Jean André LEPAUTE, Horloger du Roi**, qui exerça à Paris de 1745 à 1775. Inventeur de génie, il fut l'auteur d'un savant Traité d'horlogerie en 1755. Premier d'une longue dynastie de **maîtres du temps**, il exerça son art seul, puis avec son frère Jean Baptiste, rue St-Thomas-du-Louvre. (rue disparue lors de la construction du Grand Louvre).



Jean André



Jean Baptiste

Mais, me direz-vous, quel rapport avec notre bonne ville d'Arnay-le-Duc ? Le voici : ce Jean Baptiste LEPAUTE était le père d'Alban Louis, un orfèvre, qui épousa en 1802 **une Arnétoise, Claudine MORET**, fille du procureur au baillage d'Arnay-le-Duc. Ce dernier avait construit vers 1760 la maison occupée aujourd'hui par l'hôtel-restaurant réputé Chez Camille, place Edouard-Herriot ! Claudine MORET, née à Arnay le 1.8.1761, était devenue, selon notre historien César LAVIROTTE, *"une grande et jolie personne avec des traits charmants et des petits yeux fripons qui pénétrèrent bien des cœurs"*. Elle s'était installée à Paris chez sa sœur, qui avait épousé un Arnétois, François BERGER, devenu *sous-chef des correspondances des Fermes générales* à Paris, situées également rue St-Thomas du Louvre, à l'hôtel de Longueville où il logeait avec sa famille. Et c'est ainsi que notre Claudine fit de ce voisin Alban un mari tardif. La cérémonie eut lieu le 27.7.1802 à la mairie du 2^{ème} arr. et à l'église St-Roch.

A cette date, Jean André était décédé (en 1789), Jean Baptiste aussi (en 1802, 4 mois avant le mariage de son fils Alban). Ils avaient laissé l'horlogerie familiale à leur neveu Pierre Bazile, qui s'associa lui-même avec un neveu de notre Arnétoise, Jean Joseph, pour créer la marque *Lepaute oncle & neveu*. Le Consulat et l'Empire furent une période faste pour cette maison, car les commandes affluèrent en raison de la politique de réameublement des palais nationaux puis impériaux qui avaient souffert de la Révolution. C'est ainsi que sur quelque 252 pendules commandées par le Garde-Meuble impérial, 125 le furent aux LEPAUTE, dont certaines furent placées à Fontainebleau dans les appartements de l'Empereur, de l'Impératrice Joséphine et du Roi de Rome, à la Malmaison ou aux Tuileries !

Le statut social des horlogers *oncle & neveu* était considérable : une preuve nous en est donnée par le contrat de mariage du 14.2.1811 de ce Jean Joseph (1770-1846), *horloger de S.M. l'Empereur* (neveu, rappelons-le, de notre Claudine MORET-LEPAUTE), qui venait de créer sa propre maison au Palais Royal, rue St-Honoré. Il épousait Anne Marie Sophie PICOT, fille d'un brodeur de l'Empereur, et sœur du peintre d'Histoire François Edouard. Parmi les témoins figuraient bien entendu notre Arnétoise (déjà veuve, son époux étant décédé dès 1807), mais aussi des notabilités aux fonctions et aux titres des plus édifiants. Jugez par vous-mêmes : étaient signataires, entre autres :

2 ministres (le ministre de l'Intérieur, le comte de MONTALIVET, et le ministre des Cultes, le comte BIGOT de PRÉAMENEU, l'un des quatre rédacteurs du *Code Napoléon*),
une dame du Palais de l'impératrice Marie-Louise (l'épouse du comte de MONTALIVET),
le secrétaire général de l'Ecole des Beaux-Arts (le peintre MÉRIMÉE, père de l'écrivain),
un célèbre peintre d'Histoire (M. VINCENT, veuf de M^{me} LABILLE-GUIARD qui fut peintre officielle de Mesdames Adélaïde et Victoire, les tantes de Louis XVI, dont les Arnétois n'ignorent pas l'arrestation dans leur ville en février 1791), etc...

Deux des signatures au bas du contrat : celle de Claudine, veuve d'Alban LEPAUTE, et celle du ministre des Cultes.
(Archives Nationales, MC/EC/CVIII/917)

Qui aurait cru que cette Arnétoise côtoierait un jour ces grands dignitaires de l'Empire ?

Françoise VILLAUME

Directeur de publication : Claude CHAVE - Maire d'Arnay-le-Duc.

Rédaction, conception : Jean-Jacques JOLY - Adjoint

Dépôt légal : octobre 2017 - Impression : Imprimerie Fuchey - Tirage : 1400 exemplaires.